A DOUAI

Réponse au « Réveil »

Sous la signature « Un vieux radical indigné », et dans des entrefilets nombreux, le « Réveil du Nord » attaque le « Progrès du Nord », le « Douai Républicain », M. Limbour, président du Cercle démocratique, M. Mayez, sénateur, et d'autres personnalités politiques.

Les électeurs ne sont pas dupes de ce « Vieux radical indigné », pas plus que des attaques contre M. Limbour.

Il n'a été promis ni organisé aucune conférence, et ce « Vieux radical indigné », paraît plutôt un « unifié embêté ». Il a plu au « Réveil » d'indiquer une conférence à laquelle personne n'a pensé, pour avoir probablement le plaisir de dire qu'on refusait d'y aller. C'est une tactique peu louable.

Qu'à Dechy et ailleurs les unifiés soient trompés par l'attitude des radicaux qui ont l'intention de ne pas se laisser duper, c'est très vraisemblable, et il n'y a là rien de Méline ni d'autres, mais des adversaires de la Confédération Générale du Travail, de la théorie du chambardement, et des défenseurs de la République.

La vérité est que le parti républicain tout entier, radicaux et radicaux-socialistes, en a assez du joug socialiste et qu'il ne veut plus se remettre à la remorque de ceux qui n'ont pas le courage de se dire unifiés alors qu'ils le sont et qu'ils acceptent dans le Comité de leur parti M. Hervé, et comme directeur général M. Jaurès, l'adversaire du gouvernement actuel.

Les électeurs ne seront pas trompés par toutes ces manœuvres et le « Progrès du Nord » en soutenant les radicaux et les radicaux-socialistes reste dans son rôle.

Quant à la question Robillart : M. Robillart n'a jamais été candidat et son nom n'a été cité que par erreur.

UN FERME RADICAL.

A ORCHIES

Aliboron s'insurge

Parce que nous lui avons dit son fait, le « Baudet de Landas » s'insurge. Dans un accès de pédantisme, ce Maître Aliboron s'imagine nous faire croire que des vessies sont des lanternes et consacre une grande colonne de l' « Egout » pour nous vanter ses qualités littéraires.

Ayant eu, au « Progrès », l'occasion d'apprécier la prose de ce jeune pédant qui n'avait même pas su recopier, sans faire de faute, une lettre qu'il nous avait adressée et que nous avons reproduite telle qu'elle nous avait été remise, en soulignant seulement les fautes orthographiques, sans vouloir en redresser la forme littéraire, nous sommes mieux que quiconque placés pour apprécier à sa juste valeur le talent journalistique de M. Lorthioir.

Aussi ignorant que prétentieux, ce valet de la réaction dont il est simplement le courtier électoral, devrait faire son examen de conscience avant de s'attaquer à des hommes aussi respectés et aussi justement estimés que l'honorable M. Herbo, conseiller général et maire invincible d'Orchies.

Il pourra nous offrir toutes les preuves qu'il voudra. Nous le connaissons, cela nous suffit. Qu'il s'en aille déverser sa bile dans le gilet de son « bras droit » car nous n'avons nullement l'intention d'encombrer notre journal pour ce charlatan bonimenteur, aussi prétentieux qu'insignifiant et beaucoup plus bête que méchant.

LE BRAS GAUCHE.

***

Menteurs

On sait que les réactionnaires pratiquent facilement le mensonge et la calomnie.

Grâce à cette équivoque, ils entretiennent, on sait à quel prix, — dans certaine catégorie d'électeurs, un courant favorable, qui leur permet de recruter quelques naïfs.

De cette façon, ils n'ont plus l'air d'officiers sans soldats.

Mais tout a une fin, même l'époque des mensonges.

Voulant cultiver la carotte électorale à l'élection cantonale dernière, M. Jules Lorthioir-Fontaine n'a pu récolter qu'une veste bien taillée dans les grandes largeurs. Cela ne l'empêche pas de vouloir quand même et malgré tout continuer de mentir.

Dernièrement, dans l' « Egout... » populaire, sous sa signature, un virulent article contre le « Progrès du Nord » qui ne s'en porte pas plus mal, nous menaçait de nous faire condamner de nouveau, comme il l'avait fait en juillet dernier.

C'est là un mensonge grossier. Jamais le « Progrès » n'a été condamné ni même poursuivi devant le Tribunal par M. Lorthioir. En signant pareil écrit, M. Lorthioir, savait qu'il mentait. Il voulait mentir pour produire de l'effet auprès des badauds. Ce charlatan n'est qu'un imposteur que les électeurs ont raison de ne pas écouter.

A BEUVRY-LEZ-ORCHIES

LISTE RÉPUBLICAINE DÉMOCRATIQUE

Liste présenté par la Ligue au choix des électeurs :

MM. Ricquier Louis, cultivateur — Lecœuvre Henri, négociant — Bonnet Hippolyte, cultivateur — Fache Albert, ouvrier — Bonbours Jules, ouvrier — Labbe Octave, meunier — Souillet Anatole, (fils), ouvrier — Simon Hector, agronome — Henno Emile (père), propriétaire — Delmer Raymond, ouvrier — Delécaux César, contremaître — Duhem Jean-Baptiste, cultivateur — Fache Henri (ex-capitaine), rentier — Andrieux Jean-Baptiste, propriétaire — Delmer Jean-Baptiste, cultivateur — Morel André, cultivateur.

Liste établie en assemblée générale, le 26 avril 1908. Tous les citoyens dont les noms y figurent ont été désignés à l'unanimité. Défense est faite d'emprunter l'un des noms ci-dessus, pour mettre sur une autre liste, sous peine de saisie des imprimés et de poursuites judiciaires, conformément à la loi.

Pour le Comité : L. RICQUIER, président.

A LANDAS

Simple constatation

Comme toutes les feuilles réactionnaires l' « Egout » profite de toutes les occasions pour crier au scandale, au besoin en provoquer ou même en inventer quand, à court de copie, l'Aliboron de Landas veut, malgré tout, amuser la galerie en insultant ses adversaires.

Puisqu'il est avant tout cantonal, comment se fait-il que l' « Egout » qui ramasse tout dans les autres feuilles, n'a pas cru devoir relater l'arrestation, à Douai, de certain conseiller municipal de Landas, sa condamnation pour démangeaisons malsaines et plus récemment sa déchéance politique. Pourquoi ?...

M. Jules Lorthioir-Fontaine qui se vante de savoir écrire tout seul était cependant au courant, puisqu'il a fait maintes démarches pour essayer d'étouffer l'affaire.

A SIN-LE-NOBLE

Appel à nos concitoyens

L'Union Démocratique Sociale adresse aux électeurs l'appel suivant :

Pour les hommes du vieux parti républicain de Sin-le-Noble, que vous aviez placés à votre tête en 1904, nous sollicitons de nouveaux vos libres suffrages. N'attendez pas d'eux qu'ils se livrent à des récriminations tardives, à des polémiques violentes, ou à des personnalités injurieuses.

Ils se contentent de faire appel à votre bon sens, à votre bonne foi et à vos convictions républicaines. Ils ont conscience d'avoir servi, pendant de nombreuses années, avec un dévouement qui ne s'est jamais ralenti, vos intérêts particuliers, non moins que les intérêts de notre commune.

Nombreux sont ceux d'entre nous qui ont vu leurs démarches aboutir, leurs efforts couronnés de succès, grâce au concours d'hommes influents et dont la parole fait autorité.

Vivant au milieu de vous, de votre vie, ils participent aux joies et aux misères communes, et seront, tous les jours, comme par le passé, à votre entière disposition. Partageant votre rude labeur, connaissant les souffrances imméritées qui accablent trop souvent les travailleurs, ils s'efforceront d'y porter remède et d'appliquer largement la « loi d'assistance aux vieillards. »

Ils sont tous partisans du « progrès » et ne reculeront devant rien pour arriver à obtenir la « liberté » et « l'égalité » de tous les citoyens. Ils sont les adversaires déclarés de tous ceux qui sèment la haine et la division entre nous, ils travailleront toujours pour obtenir plus de « fraternité » et plus « d'union » entre les citoyens, deux choses absolument nécessaires pour arriver au bien-être.

Enfin ils auront à cœur, s'ils sont réélus, de maintenir dans la ville, un régime d'ordre, de tranquillité, de large tolérance, qui assure à chacun l'exercice de toutes les libertés essentielles.

Electeurs de Sin-le-Noble,

Si vous nous approuvez, si vous partagez notre manière de faire, vous voterez pour la liste républicaine, démocratique et anticollectiviste.

Nous attendons votre verdict avec confiance.

S'il n'est pas favorable à nos candidats, ils rentreront demain dans le rang, sans regret et sans haine, avec la satisfaction du devoir accompli.

Si vous les renvoyez siéger à la mairie, ce dont nous ne doutons pas d'ailleurs, ils oublieront l'ardeur de la campagne, les violences de leurs adversaires et la mairie sera, comme par le passé, la véritable « maison commune. »

Vive Sin-le-Noble ! Vive la République !

Pour l'Union Démocratique et Sociale,
« Le Comité Directeur ».

A ANICHE

Liste de Concentration Républicaine
DÉMOCRATIQUE

Chers Concitoyens,

A la veille du renouvellement du Conseil Municipal, nous venons nous présenter à vos suffrages, avec la certitude d'avoir administré notre Ville à votre entière satisfaction, d'avoir tenu tous nos engagements envers vous, tout en maintenant une très bonne situation financière qui se solde au 31 mars 1908 par un excédent de recettes de 9,000 francs.

Notre passé politique et administratif vous donne la garantie de l'avenir.

Le programme que nous vous présentons consiste à pousuivre l'œuvre démocratique et sociale de la municipalité sortante :

—Faire tous nos efforts pour maintenir la prospérité de notre cité ouvrière et industrielle, et pour développer son commerce local.

— Continuer tous les sacrifices utiles pour l'aménagement et l'agrandissement des écoles de garçons et de filles et mettre à la disposition de nos excellents éducateurs tout ce qui leur est nécessaire pour donner à nos enfants un enseignement concret basé sur la vérité.

— Développer les œuvres post-scolaires, les cours d'enseignement professionnel et de dessin qui, avec le cours de comptabilité créé cette année, permettront aux ouvriers, aux artisans, aux employés, de posséder toutes les connaissances nécessaires pour l'amélioration de leur situation.

— Doter les écoles de filles d'un cours de couture et d'enseignement ménager.

— Installer la bibliothèque populaire gratuite dont nous venons de voter la création. Cette fondation, plus particulièrement destinée à la classe ouvrière, n'est l'accomplissement d'aucun engagement électoral ; il résulte simplement du désir de répandre abondamment au sein de notre intéressante population un flot de lumière, de morale et de connaissances utiles.

— Examiner avec le plus grand soin toutes les questions d'hygiène et de salubrité. Nous mettrons à exécution la décision unanime du Conseil municipal qui a voté l'acquisition d'un matériel de désinfection à mettre à la disposition de toutes les familles.

— La loi sur l'assistance obligatoire sera appliquée dans la plus large mesure. La participation de l'Etat et du Département n'était assurée que pour 83 bourses ; malgré cela, le Conseil municipal actuel en a voté 92. Nous augmenterons progressivement le nombre de ces bourses.

— Pour toutes les lois de prévoyance sociale, le budget communal comprend une dépense de 15,000 francs qui vont aux orphelins, aux malades, aux indigents, sous forme de secours et de subvention importante à la mutualité.

— Nous nous attacherons à développer l'œuvre de toutes les lois essentiellement démocratiques et d'assistance publique. Les déshérités de l'existence trouveront toujours aide et appui auprès de nous.

— La question des contributions, la répartition des impôts si délicate et si difficile à résoudre a été et sera notre préoccupation constante.

Nous avons voulu que les charges des petits, des pauvres, soient reportées sur ceux qui peuvent payer, et pour donner satisfaction aux réclamations, nous avons tenu à mettre les contribuables en rapport direct avec le contrôleur.

— Les travaux de voirie seront continués pour faciliter de plus en plus la circulation.

— Nous mettrons à l'étude un projet spécial d'appropriation des trottoirs.

— Toutes les Sociétés locales recevront l'appui moral et financier qu'elles sont en droit d'espérer.

Vous trouverez en nous, comme par le passé, des conseillers soucieux de vos intérêts, attentifs à tous vos droits, entièrement dévoués à la grandeur de notre cité pour l'honneur du parti républicain par une marche en avant vers le progrès démocratique et social.

Tels sont, rapidement condensés, les travaux et le programme des conseillers sortants ; les candidats nouveaux, approuvant entièrement d'ailleurs l'œuvre accomplie, sont nettement déterminés à poursuivre l'application intégrale du programme exposé.

Vive Aniche ! Vive la République !

Bertinchamps Joseph, conseiller sortant ; Maton Ildephonse, conseiller sortant ; Chimot Joseph, conseiller sortant ; André Louis, conseiller sortant ; Cambier Edmond, ancien Pâtissier-Boulanger ; Cramette François, conseiller sortant ; Danchin Louis, entrepreneur ; Danchin Edouard, conseiller sortant ; Dechy Charles, verrier ; Delmer Cyrille, verrier ; Delval Henri, conseiller sortant ; Dubrulle Jean-Pierre, conseiller sortant ; Dufour Nicolas, conseiller sortant ; Dufour Georges, conseiller sortant ; Dapourqué Lucien, président de la Société de Secours mutuels ; Fassiaux Georges, conseiller sortant ; Fenain Gustave, mécanicien ; Hary Gustave, conseiller sortant ; Leheraux Léon, conseiller sortant ; Leroy Adolphe, conseiller sortant ; Quévy Paul, trésorier de la Société de Secours mutuels ; Saintobert Achille, verrier ; Tellier Alcide, conseiller sortant.

Les candidats de la Liste de Concentration Républicaine Démocratique protestent énergiquement à l'avance contre l'usage qui pourrait être fait de leurs noms pour combler les vides des listes concurrentes. — Ils sont décidés à faire procéder à la saisie des listes ainsi composées et à en poursuivre les auteurs responsables devant les tribunaux.

A ERRE

Liste Républicaine Radicale

MM. Delin Joseph, adjoint, conseiller sortant — Rudent Héliodore, conseiller sortant — Delin Georges, cultivateur — Moriau Alphonse, mineur — Delcambre Joseph, conseiller sortant — Mouy Hubert, mineur — Delcambre Louis, c. s. — Cotton Hubert, mineur — Macarez Jean-Baptiste, conseiller sortant — Delcambre Anthime, cultivateur — Cotton Henri, forgeron — Delcambre Desmoutiers, conseiller sortant — Pourmont Joseph, cultivateur — Delille Alexandre, conseiller sortant — Delin Auguste, cultivateur — Lolle Joseph, maire, conseiller sortant.

A AUBIGNY-AU-BAC

On nous prie de démentir une rumeur imaginée et propagée avec une fourberie malveillante contre les candidatures de MM. Callens L., Dumont-Tellier et Moreaux J.

M. Moreaux ne serait pas éligible parce qu'il est instituteur. Occupant cet emploi à *Villers-au-Tertre, il est éligible à Aubigny.*

Quant à MM. Callens L. et Dumont-Tellier, qui ont épousé deux sœurs, ils ne sont pas, d'après la loi électorale, considérés comme beaux-frères et peuvent faire partie du même conseil municipal.

A VALENCIENNES

Elections Municipales

Nos Candidats

M. Alfred CORSOLLE

Issu d'une famille d'artisans valenciennois, M. Alfred Corsolle est né en 1843. Entré tout enfant à l'école primaire de la rue des Chartreux, alors dirigée par M. Normand, il y fit presque entièrement ses études. Ce maître érudit, profondément républicain et anticlérical le prit en affection et s'attacha à développer ses propres principes chez son élève que, de suite, il avait jugé très intelligent et remarquablement doué, et dont il voulut diriger les études vers l'enseignement primaire.

Mais, au moment de passer ses examens pour son admission à l'Ecole normale de Douai et bien que le succès ne fut pas douteux, le studieux élève de M. Normand abandonna son idée de se consacrer à l'enseignement. Et deux ans après il entra comme commis-négociant dans la maison Brasme-Duyckère qui fut ensuite dirigée par M. Dupas-Brasme. Celui-ci intéressa dans les affaires M. Corsolle qui est aujourd'hui son successeur avec l'un des fils de M. Dupas-Brasme, M. Maurice Dupas, sous la firme Maurice Dupas et Cie.

Malgré ses absorbantes occupations de négociant, M. Corsolle a trouvé le moyen de s'employer depuis des années aux affaires publiques et de rendre de nombreux et importants services à ses concitoyens.

C'est ainsi qu'à la suite des détournements commis au Mont-de-Piété, il y a quelque *dix ans, et de la disjonction administrative* des établissements charitables qui en a été la conséquence, il a été désigné comme vice-président de la commission du Mont-de-Piété, et un peu plus tard il a été nommé administrateur des hospices.

A la mort du regretté Emile Weil-Mallez il est devenu président de la Société d'Horticulture de Valenciennes et des arrondissements limitrophes. Il fait aussi partie de nombreuses organisations valenciennoises.

Comme plusieurs de ses amis politiques il a vaillamment accompli son devoir en 1870-71 puisqu'il a fait la campagne du Nord comme sergent au 4e régiment de marche. Il est officier de l'Instruction publique et chevalier du Mérite Agricole.

Comme homme politique il a depuis longtemps donné des preuves de son sincère républicanisme comme aussi de son entier dévouement à ses concitoyens.

Mais l'estime et la sympathie dont il jouit ont dépassé, et de beaucoup les confins de sa ville natale et si l'on en cherchait un témoignage, on le trouverait entre plusieurs, dans ce fait que, présenté aux élections cantonales d'août 1907 par la Ligue républicaine radicale de l'arrondissement de Valenciennes en compagnie de M. Patoir-Lionne, de Wallers, dans le canton de Valenciennes-Nord, il a, en compagnie de ce vieux lutteur républicain, infligé une défaite marquante aux candidats sortants et collectivistes, MM. Thiétard et Durre, député.

Mais M. Alfred Corsolle n'est pas que conseiller d'arrondissement du canton de Valenciennes-Nord ; il est aussi conseiller municipal de Valenciennes.

Elu en 1884, il a été réélu en 1888, en 1892, en 1896, en 1900, en 1904, comme il le sera incontestablement en 1908.

Désigné comme rapporteur général du budget en 1896, il a toujours rempli depuis ces importantes et délicates fonctions avec un zèle, un dévouement, une compétence réellement remarquables.

Il tient une place prépondérante dans notre assemblée communale où les services qu'il a rendus ne se comptent plus. Mais ce qu'il incarne par dessus tout, c'est le budget. Il est le grand argentier, le Jacques Cœur, le ministre des Finances de Valenciennes. S'il venait à disparaître, c'en serait fait de l'équilibre des recettes et des dépenses administratives.

Mais les Valenciennois peuvent être pleinement rassurés, cet équilibre n'est pas près d'être rompu. M. Corsolle ne quittera pas le fauteuil que, pour le plus grand bien de ses concitoyens et le développement et la prospérité de la ville, il occupe depuis tant d'années ; longtemps encore on le verra rédiger ces éloquents et lumineux rapports exempts de toute aridité, dont il s'est fait une admirable spécialité, qui sont des merveilles de concision et aussi de précision et de netteté.

Le scrutin du 3 mai lui dira une fois de plus que sa place à l'Hôtel de Ville est indispensable parce qu'il est le plus important rouage de la vie économique de la cité dont le cœur ne bat si bien que parce qu'il en est le meilleur artère.

M. EMILE DE LAUWEREYNS
docteur

Agé de 38 ans, M. le docteur de Lauwereyns est l'un des plus jeunes édiles valenciennois, mais non l'un des moins actifs, des moins dévoués et des moins travailleurs.

Né à Béthune, il appartient à une famille très estimée, bien connue pour son franc et sincère républicanisme. Son père, professeur depuis une trentaine d'années à Douai, fait partie du Conseil municipal de cette ville ; son cousin, avocat à Lille, est un fervent propagandiste républicain par la parole et par la plume. Les amis et les lecteurs du « Progrès du Nord » en savent quelque chose.

Après d'excellentes études au Lycée de Douai, M. le docteur de Lauwereyns suivit avec fruit les cours de la Faculté de médecine de Lille. Reçu à l'Ecole de médecine militaire de Lyon, il en sortit en 1894, et il conquit rapidement le grade de médecin-major mais, marié à une Anzinoise, il avait toujours eu la préoccupation de rentrer dans la vie civile et le désir de s'installer dans son pays d'origine. C'est ainsi qu'en 1900, il démissionna tout en conservant son grade de médecin-major dans l'armée de réserve, et vint s'établir à Valenciennes à l'automne de 1901.

Grâce à ses hautes qualités professionnelles, notamment à son habileté de chirurgien, dont il donna d'éclatantes preuves en maintes interventions, toutes suivies de succès, il ne tarda pas à se créer une situation prépondérante. Successivement, il fut nommé médecin du Bureau de Bienfaisance, médecin-chirurgien en chef de l'Hospice général, médecin-légiste, etc. Mais ces diverses fonctions, particulièrement absorbantes, et l'importance de sa clientèle sans cesse grandissante ne l'empêchèrent pas de se consacrer au soulagement des malheureux, ainsi qu'il l'avait fait dès son arrivée à Valenciennes, de soigner les déshérités de la fortune avec un admirable désintéressement, allant jusqu'à accompagner la gratuité de ses consultations de dons en espèces afin d'apporter un peu d'adoucissement à la pénible situation de ces pauvres malades.

En même temps, M. de Lauwereyns se faisait recevoir membre de toutes nos sociétés locales, s'attachant toutefois plus particulièrement aux œuvres scolaires et post-scolaires. C'est ainsi que, nommé délégué cantonal et administrateur du Collège de jeunes filles, il entra dans la section valenciennoise de la Société des Amis de l'Université du Nord, dans la section valenciennoise de la Société des Amis de l'école laïque, dans la section valenciennoise de la Société républicaine des Conférences populaires, qu'il présida même, et surtout qu'il fonda le patronage laïque de garçons, tout cela sans préjudice de nombreuses sociétés philanthropiques.

Aussi, lorsqu'il reçut en 1905 les palmes d'officier d'académie, puis la médaille de bronze de l'instruction primaire pour son œuvre de conférences, puis le diplôme de la Ligue de l'enseignement pour son œuvre post-scolaire, la création du Cercle d'études, notamment, on fut unanime à trouver que ces distinctions et récompenses étaient surabondamment méritées.

Dans de telles conditions, il n'est pas surprenant que M. de Lauwereyns se soit vite attiré les sympathies de tous par ses multiples qualités ; la franchise de son caractère, la sincérité de ses opinions, la loyauté de ses convictions, encore que ses intérêts *matériels dussent souffrir de cette franchise*, de cette sincérité et de cette loyauté ; par sa large accessibilité, son accueil cordial, son invariable amabilité, son inaltérable bonne humeur, son vif désir d'être agréable et utile, son perpétuel besoin de rendre service ; il est logique qu'il ait rapidement acquis droit de cité à Valenciennes et que moins de trois ans après son arrivée, en 1904, il ait été élu conseiller municipal avec près de trois mille suffrages.

A l'Hôtel de Ville, M. de Lauwereyns s'est attaché particulièrement à la défense de la cause des déshérités, à l'institution et au développement des œuvres d'assistance et de prévoyance sociales, aux questions d'hygiène ; à l'assainissement des quartiers insalubres, à la création d'un service d'enfants à l'Hôtel-Dieu, etc.

D'autre part, il s'est acquis de nombreux titres à la reconnaissance des républicains en réorganisant complètement le comité républicain radical de l'arrondissement qui lui doit la situation si florissante dans laquelle il se trouve actuellement. C'est bien à l'activité dont a fait preuve en toutes circonstances M. de Lauwereyns, tant dans le recrutement des adhérents que dans l'administration du groupement, que le comité doit de compter aujourd'hui plus de quinze cents membres !

Enfin, M. de Lauwereyns, qui est un vaillant propagandiste par la parole et par la plume, qu'il manie toutes deux avec la même maestria, a maintes fois mis son talent au service des républicains.

Non content d'écrire des articles de politique, de polémique, de vulgarisation, etc., qui représentent la matière de nombreux volumes, il a organisé partout, à Valenciennes, dans l'arrondissement et dans les arrondissements voisins, des conférences qui ont largement porté leurs fruits.

Toujours on le trouve sur la brèche, jamais une organisation républicaine ne fait en vain appel à son concours, toujours il met sans compter son temps et son savoir au service de la cause républicaine qui lui doit une belle part de gratitude.

Cette dette de reconnaissance, c'est tout d'abord aux républicains de Valenciennes qu'il appartient de la payer.

L'occasion s'offre belle pour eux, dimanche prochain, de s'acquitter.

Qu'ils le fassent donc en faisant triompher au premier tour la candidature de M. le docteur Emile de Lauwereyns !

M. ALEXANDRE BONENFANT

Né à Valenciennes, le 21 juillet 1854, M. Alexandre Bonenfant fut de très bonne heure apprenti compositeur typographe, et à 20 ans il occupait le poste envié de metteur en pages des journaux l' « Impartial du Nord » et l' « Echo de la Frontière », qui s'imprimaient alors chez M. Edmond Prignet, rue de Mons, dont les derniers successeurs sont MM. Musicier et Cacheux.

Il passa ensuite dans une autre imprimerie, d'où il sortit en 1884 pour devenir à son tour, sous l'impulsion des événements, maître imprimeur.

Enfin, en 1888, il fonda, rue Saint-Géry, une imprimerie qu'il exploite encore.

Père d'une nombreuse famille, il trouva néanmoins le loisir de s'occuper d'une foule de sociétés locales.

A 27 ans, il était membre de la société de secours mutuels « La Prévoyance », dont il est devenu le vice-président, il y a une bonne douzaine d'années.

Il fait aussi partie, soit comme membre fondateur, membre honoraire ou membre actif, de la Société des Incas, de la Société des Anciens sous-officiers, dont il est le premier inscrit à la fondation, de la Société de secours aux blessés militaires, de l'Union du Commerce, de l'Association des Anciens élèves des académies, de la société de gymnastique « En Avant », de la Société des Décorés de la médaille militaire, du Vélo-Sport Valenciennois, des Sapeurs-Pompiers, etc.

Elu conseiller municipal en 1900, réélu en 1904, il fait partie de la commission des fêtes, de la commission du théâtre, de la commission des travaux, etc.

Il est aussi administrateur de la Caisse des écoles, qui est chargée de la distribution des vêtements aux enfants pauvres de la ville, et des cantines scolaires.

C'est un modeste et un travailleur qui, sans bruit, sans éclat, abat beaucoup de besogne.

Il est très estimé, très aimé de la classe ouvrière, qui sait qu'elle peut compter sur lui, aux séances publiques et privées, comme au sein des commissions, comme aussi d'ailleurs en toutes circonstances.

Au surplus, c'est un sympathique à qui on ne connaît pas d'ennemis, et sa réélection ne fait aucun doute.

M. LOUIS DELANOY

Né le 2 juillet 1856 à Valenciennes, cet enfant de la bonne et franche ville, ce pur Valenciennois, exerce la profession de comptable depuis... toujours.

Comme tous les « vieux Valenciennois », il adore le jeu de balle. Aussi n'est-il pas surprenant qu'il soit membre de la commission du « dito » depuis 1882, il est aussi l'un des membres les plus dévoués et les plus assidus de la Société nationale des Orphéonistes Valenciennois; il est l'un des fondateurs de la société des Anciens sous-officiers; enfin, indépendamment de diverses autres organisations, il fait partie du conseil d'administration de la Société de Prévoyance des employés de l'arrondissement.

Elu conseiller municipal en 1900, il a été réélu en 1904. Il fait partie de la commission du budget, de la commission des fêtes, de la commission du théâtre, et il est rapporteur de la commission des établissements charitables.

Et voilà ! Comme celle des peuples heureux, l'histoire de M. Delanoy se résume en quelques lignes. Heureux, certes, M. Delanoy l'est; car c'est un sage et un philosophe, ce qui ne l'empêche pas, au contraire, d'être un travailleur et un serviable.

Aussi ne compte-t-il que des amis, qui d'ores et déjà se chargent de l'envoyer siéger pour la troisième fois à l'Hôtel de Ville, où, comme son camarade Bonenfant, il représente plus particulièrement la classe laborieuse de la cité.

Paul MARLIÈRE.

A LOURCHES

Liste de l'Union Républicaine

Hourriez Gustave, brasseur, adjoint sortant. — Filliot Louis, industriel, conseiller sortant. — Copin Ernest, docteur, conseiller sortant. — Brugeau Jean, conseiller sortant. — Cady Alfred, chef de carreau, ancien conseiller. — Carpentier Rémy, commerçant. — Choquet Jean-Baptiste, commerçant, ouvrier mineur. — Collier Jules, employé, conseiller sortant. — Culem Xavier père, commerçant, mécanicien aux forges de Denain. — Dufour Octave, commerçant. — Flamme Ernest, ouvrier mineur. — Janiet Victor, commerçant, ouvrier mineur. — Lombard Edouard, cultivateur, conseiller sortant. — Mathieu Philippe, propriétaire, conseiller sortant. — Morchipont Ernest, commerçant, conseiller sortant. — Mouton Isidore, commerçant, ouvrier mineur. — Pamart Xavier père, commerçant, forgeron à l'usine de Denain. — Pelabon Henri, chef porion, conseiller sortant. — Person Jean, commerçant, ancien conseiller. — Roger Arthur, géomètre principal, ancien conseiller. — Sculier Etienne, chef de fabrication aux Verreries de Lourches. — Rousseau Henri, commerçant, ouvrier mineur. — Vaillant Oscar, ajusteur.

A LIEU-SAINT-AMAND

Liste Républicaine Radicale

MM. Lempereur Joseph, maire. — Bleurvacq J.B. Godfroy. — Bleurvacq Jean-Philippe. — *Carpentier Camil. — Colin Louis. — Cavro Henri* Cartigny. — Dorge Corn. — Gossez Pierre. — Hannois Eugène — Prouveur Henri Cavro — Prouveur Paul Dorge — Richard Auguste.

A CAMBRAI

Don Quichotte bat en retraite

Se refusant à courir la chance — précaire pour lui — d'un jugement de six experts qui se seraient certainement prononcés à l'unanimité contre sa thèse, M. Deligne a décliné l'offre à lui faite par M. Paul Bersez.

Il fallait s'y attendre de la part d'un homme qui semble se complaire dans l'équivoque et qui réclame à grands cris la lumière, tandis qu'il repousse toutes les sources de clarté qu'on lui propose.

Néanmoins et payant d'audace, M. Deligne a fait afficher sur les murs de la Ville une lettre aussi longue que confuse dans laquelle on ne peut trouver qu'une seule preuve : la preuve de l'ignorance absolue de M. Deligne en matière de finances municipales et de comptabilité administrative.

En attendant que le grand jury du 3 mai venge, une fois de plus, M. Bersez et ses amis des calomnies de leurs adversaires, le comité républicain adresse au corps électoral par voie d'affiches, la communication suivante :

RECULADE HYPOCRITE

MONSIEUR DELIGNE REFUSE L'EXPERTISE

A une stupide accusation réactionnaire, le Comité républicain avait répondu par un défi catégorique.

M. Deligne avait tapageusement relevé ce défi !

L'exactitude d'un compte financier, la réalité de son excédent étaient contestées ! Le Maire de Cambrai offrit, avec une expertise présentant toutes les garanties, le seul moyen de convaincre ceux qui pouvaient hésiter.

M. Deligne refuse cette expertise.

Dans une lettre où il ne prouve que son ignorance financière, il ergote, il cherche des subtilités ; en réalité il a peur du verdict impartial de personnes compétentes ; il sait à l'avance qu'il serait confondu par l'unanimité des experts, même par les siens, et, mis au pied du mur, il ne peut que reculer.

C'était facile à prévoir !

Mais M. Deligne cesse d'être grotesque pour devenir odieux lorsque, pour cacher sa piteuse retraite, il a l'hypocrite audace de crier : « Monsieur Bersez se dérobe. »

C'est une infâmie ! C'est une honte !

Les électeurs l'apprécieront sévèrement.

Le Comité républicain.

A IWUY

Deux listes sont en présence.

La liste socialiste unifiée et une liste d'Union de radicaux, radicaux-socialistes et socialistes indépendants. Le parti réactionnaire semble ne pas vouloir entrer en lutte.

Le succès du bloc républicain est assuré.

Liste d'union des partis radicaux, radicaux-socialistes et socialistes indépendants :

Bruniaux Prosper, propriétaire — Buirette Emile, agent d'assurances. — Cambay Alexandre, négociant. — Carlier Georges, cordonnier. — Colpart Victor, maître-maçon. — Delabre Théodore, passementier. — Decluse Gustave, quincaillier. — Delcroix Carin, brasseur. — Doyen Alcide, cultivateur. — Ficheux Louis, menuisier. — Fontaine Alfred, fabricant de chaises. — Fontaine Chevalier, cultivateur. — Goubet Dolay, négociant. — Girard Eugène, docteur. — Hainaut J.-B., mécanicien. — Larivière, Philippe, propriétaire. — Leclercq Marc, entrepreneur. — Loiset Stéphane, propriétaire. — Lorgnon Aimé, boulanger. — Panier Emile, propriétaire. — Sauvage Edmond, fabricant de chaises. — Villette Wilmot, brasseur. — Virlet Tranoy, propriétaire.

AU CATEAU

Liste d'Union Démocratique et Sociale

Voici la liste d'Union démocratique et sociale que « Le Petit Catésien » présente aux suffrages des électeurs Catésiens :

MM. Bara Désiré, ouvrier métallurgiste — Baudhuin Augustin, conseiller prud'homme — Blanchard Charles, ajusteur — Boigey Léopold, professeur — Canonne François, entrepreneur de menuiserie — Cloez Albert, géomètre — Degrémont Emile, industriel — Derbecq Elisée, instituteur en retraite — Doriot Louis, menuisier — Dubuf Emile, cordonnier — Fontaine Henri, charron — Gille Arthur, négociant — Gougeon Marcel, professeur — Henne Edouard, ajusteur — Hutin Alfred, tonnelier — Jouniaux Charles, défenseur en Justice de Paix — Laude Antoine, employé — Leclercq Jules, ouvrier métallurgiste — Lefebvre Eugène, brodeur — Legros Paul, brodeur — Lobry Edouard, tisseur — Millot Arthur, fabricant de broderies — Plouchard Henri, ajusteur — Poirier-Flament Augustin, droguiste — Prévost Théodoris, forgeron — Roussy Auguste, commerçant — Vienne Edouard, comptable.

A TRÉLON

CANDIDATS DE LA LIGUE
Radicale et Radicale-Socialiste

Partisans fidèles de la République exclusivement démocratique, c'est avec confiance que nous nous présentons à vos suffrages. Mais nous tenons à vous prévenir avant tout que nous protestons d'avance et de toute notre énergie, contre l'abus qui pourrait être fait de notre nom sur toutes les autres listes que celle ci-dessous :

Clovis Van Rossem, propriétaire. — Henry Bourgeois, rentier. — Alfred Carlin, maréchal. — Henri Cowez, industriel. — Edouard Delvas-Meunier, louageur. — Gustave Ducroux, marchand de bois. — Aimable Fallon, comptable. — Alfred Gontier-Legay, verrier. — Henri Hosteler, marchand de charbon. — Jules Housai-Dufour, cultivateur. — Aimé Lecouvez, cantonnier-chef. — Paul Lobet, fondeur. — Gustave Lorquin, retraité. — Alphonse Mayot, tisseur. — Jules Monnier, brasseur. — Alfred Motte, négociant en vins. — Léon Nicolas, menuisier. — Martial Ringuet, docteur. — Jean Sauret, facteur. — Charles Sénéchal-Brulé, épicier. — Xavier Thévenin, herbager. — Louis Thibaux, cultivateur. — Eugène Thomas, employé de verrerie.

A MERVILLE

La liste des candidats républicains, que nous avons publiée il y a quelques jours, a été accueillie avec beaucoup de faveur par la population Mervilloise.

Les bons citoyens qui la composent, hommes d'ordre et de progrès, remplissent toutes les conditions désirables, pour constituer un conseil municipal dévoué à la République, éclairé, laborieux et prévoyant, qui administrera la commune avec le souci constant de bien servir la Démocratie et de répondre à ses légitimes aspirations, en s'attachant tout particulièrement au développement des œuvres de solidarité sociale.

Dans le clan réactionnaire, on appréhende non sans raison, les résultats du prochain scrutin.

Et, à ce propos, le petit entrefilet, plein d'aigreur, qui a salué, dans la « Dépêche » l'apparition de la liste républicaine, est particulièrement significatif et dépeint bien cet état d'esprit.

Un jeune pontife de la Faculté catholique au cours d'appréciations plus bêtes que méchantes, y fait étalage de... son petit savoir juridique, fort sujet à caution.

L'approche des élections rend fiévreuse toute la « Jeunesse dite catholique » et les plus qualifiés, voulant se distinguer, perdent plutôt l'occasion de se taire.

Le succès des républicains est, du reste, assuré.

Malgré les multiples poignées de mains, les coups de chapeau, et les petites... aumônes, discrètement glissées dans la main, au cours de visites domiciliaires — aux heures critiques, la charité est sans limites ! — malgré toute cette comédie passagère, la liste des « petites gens », comme on l'appelle dédaigneusement, dans l'entourage municipal, aura raison de la liste des « gros bonnets » doublés de leurs fermiers et «obligés de toute nature ».

Certains de nos amis politiques, absorbés par leurs affaires, ne figurent pas sur notre liste.

Les réactionnaires, qui s'y entendent, pour tromper le public, ne se font pas faute d'exploiter cette situation et cherchent à créer une équivoque dont ils profiteraient.

Les industriels républicains visés par cette louche attitude, déjoueront cette perfide manœuvre. Ils ont, du reste, accordé toute leur sympathie à la liste républicaine et ne lui ont pas marchandé leur appui.

Tous les républicains Mervillois marcheront donc, unis au combat contre la réaction.

Le jour du scrutin, ils feront abstraction de toute question personnelle, pour ne voir que le drapeau, et remplir envers ceux qui le tiennent leur devoir républicain.

Quant aux électeurs, qui ne veulent envisager, dans le choix de leurs mandataires que les intérêts communaux, leur devoir est également tout tracé.

Ils n'ont qu'à comparer pour juger de quel côté ces intérêts seront efficacement défendus.

Ils n'ont pas oublié l'œuvre considérable accomplie par le parti républicain, quand il occupait la mairie.

Qu'ils lui opposent l'œuvre municipale pendant ces quatre années de gestion réactionnaire, « absolument négative comme résultats ».

Leur choix n'est pas douteux.

Dimanche, ils feront triompher toute la liste républicaine.

A DUNKERQUE

Les candidats se sont tardivement fait connaître, ce qui n'a d'ailleurs pas empêché la polémique de s'engager et les premières passes du duel électoral nous promettent quelques joyeux feuillets.

Naturellement, l'organe républicain tape à bras raccourcis sur MM. Dumont, Caverois et Cie, dont il rappelle les gaffes monumentales, et dame le Minck et l'Hôtel de Ville reviennent sur le tapis y faisant vis-à-vis avec la formidable poussée de centimes additionnels de toutes natures dont ces administrateurs (?) ont gratifié les malheureux contribuables dunkerquois.

Cela chatouille désagréablement nos bonzes et le « Nord Maritime » nous a servi une tartine-réponse de leur Comité électoral.

« Nos adversaires, dit cette tartine, ont sorti pour la circonstance toutes les vieilles rengaines qu'ils nous avaient servies aux élections précédentes. C'est le Minck ! c'est l'incapacité de nos édiles : ce sont les finances de la ville livrées à des prodigues qui dépensent sans compter !

« Tout cela est puéril. Les Dunkerquois connaissent la municipalité sortante (j'écoute !) ils ont vu notre premier magistrat représenter la cité dans des circonstances mémorables avec un éclat auquel nos adversaires politiques ont été contraints de rendre hommage et l'accueil qui lui a été fait récemment dans le congrès des maires a prouvé qu'en dehors de Dunkerque son incontestable valeur était justement appréciée ».

Non, mais, il ne se mouche pas du pied, notre Fretch, on voit ça à ses manches ! Et je ne connais que son cousin, dont je vous parlerai plus loin, pour lui faire la pige. Ça tient de famille !

Ce qui me laisse rêveur, en dehors du coup d'encensoir en l'honneur de notre bourgmestre, c'est la réponse de son Comité électoral : Comment, vous vous plaignez qu'on vous serve encore le Minck et l'Hôtel de Ville ? Mais, ô Rois fainéants ! vous n'avez jamais rien fait d'autre ! Si, pardon ! Vous avez quintuplé les centimes additionnels, et en dix ans augmenté d'un bon tiers les charges des malheureux contribuables dunkerquois.

De quoi pourrait-on alors vous parler ?

A moins de revenir sur vos programmes si ornementés de fallacieuses promesses jamais réalisées !

Rassurez-vous, d'ailleurs, ça viendra et vous ne perdrez rien pour attendre.

A GHYVELDE

Permettez-moi maintenant que je vous présente le cousin à Fretch : M. Gustave-Louis Deswarte, né à Ghyvelde, canton d'Hondschoote (Nord), le 4 décembre 1845, fils de Pierre-Emmanuel et de Marie-Isabelle-Victorine Dumont, petit-fils de Pierre-François, né le 23 mars 1790, et arrière-petit-fils de Robert, né en 1738... Ouf !!!

Ne vous imaginez pas que pour dresser cette branche généalogique de l'arbre de M. le maire de Ghyvelde, j'ai dû me livrer à de patientes et laborieuses recherches dans de poudreuses archives. Que nenni ! J'ai tout simplement pigé ces renseignements, d'un intérêt palpitant vous en conviendrez, dans une brochure fraîchement sortie des presses du « Nord Maritime », brochure ornée de jolies fleurettes bleues que Gustave Louis prénommé, fait distribuer en vue de la consultation du 3 mai.

Et ce n'est pas tout : Mossieu le maire ajoute qu'il fut jadis conseiller d'arrondissement et même qu'il s'est marié le 21 juin 1871, avec Mlle Valentine-Mélanie Janssens, née à Ghyvelde, le 15 mars 1846.

Qu'est-ce que ça peut bien leur faire aux électeurs ces calembredaines ?

Naturellement ces renseignements sont immédiatement suivis de plusieurs pelletées de rhubarbe destinés à faire avaler aux électeurs d'hypothétiques services dont se targue Mossieu Deswarte.

Faut-il qu'il en ait une de frousse tout de même, le potentat de Ghyvelde habitué à toutes les courbettes.

C'est qu'en effet la lutte se prépare et paraît devoir être chaude, les habitants en ont assez du Deswarte à la mine de défroqué et de sa prétention d'être seul à administrer la commune et le bureau de bienfaisance.

Ils ont trop longtemps supporté son joug et sont bien décidés à le jeter par-dessus bord.

Ce n'est pas moi qui les en blâmerai et n'aurai d'ailleurs pas eu leur patience.

Gustave [illegible]